



Déclaration FSU au Groupe de Travail sur la Carte des Formations de la Voie Professionnelle du jeudi 21 décembre 2023.

L'ordre du jour de cette séance concerne la Carte des Formations pour la rentrée 2024, sujet dans lequel s'inscrivent pleinement les orientations gouvernementales : sont au programme instrumentalisation des lycées professionnels, dogme du 100 % d'insertion professionnelle, renoncement à l'ambition de l'accès à la qualification pour une partie croissante de la jeunesse la plus en difficulté, vision à court terme et adéquation formation/emploi par réorientation des flux d'élèves, développement de l'apprentissage et des formations privées au détriment du service public.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnelle, multiplie les mensonges et les provocations à l'égard des lycées professionnels et de leurs personnels en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de l'organisation de la classe de terminale pour mettre en place un système de prérecrutement pour les entreprises dont les coûts seraient pris en charge par l'éducation nationale sur le modèle de l'apprentissage.

Son modèle de formation est emprunté à la formation professionnelle des adultes réformée en 2018 par la loi "avenir pro" qui devait soi-disant résoudre tous les problèmes du marché du travail en 5 ans, qui n'a fait qu'accentuer la pénurie d'emplois qualifiés dans tous les secteurs. Ce modèle entretient une confusion et un brouillage entre formation professionnelle et adaptation à l'emploi, entre qualification et compétence, et entre problématique d'insertion des jeunes et accompagnement vers l'emploi.

Aujourd'hui, avec le ministre Gabriel Attal, Carole Grandjean veut organiser le tri des élèves qui sera fait par les

entreprises et l'éviction des jeunes les plus en difficulté à l'entrée du lycée, qui se verraient proposer à travers "Tout Droit Ouvert" des dispositifs d'accompagnement dans l'emploi initialement conçus pour des adultes qui en sont très éloignés.

Le projet de Macron-Attal-Grandjean est une nouvelle étape qui ne sera sûrement pas la dernière. Il parachève un projet au service **préssumé** des entreprises et contre l'intérêt des jeunes. Après un bac pro en 3 ans, c'est un bac pro en 2,5 ans, voire en 2 ans, qu'organise le ministère. Pour répondre à une commande présidentielle - augmenter le nombre de semaines de stages – ce projet induit des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves : alors que nos élèves ont besoin de plus et mieux d'école, le "choc des savoirs" en lycée professionnel s'illustrerait donc par moins d'école et plus d'entreprise. En stage on n'apprend pas on s'exerce et un apprenti produit souvent avant tout.

Derrière cette réforme, la volonté première du ministère du travail est bien de continuer à développer l'apprentissage subventionné, véritable aubaine pour les employeurs, qui peuvent disposer d'une main-d'œuvre rapide et gratuite, en s'appuyant sur les lycées professionnels pour poursuivre sa progression au niveau pré-bac.

Après le recentrage des aides aux entreprises pour l'embauche d'apprentis mineurs à ce niveau, les indicateurs fixés par le ministère sont de passer de 40 % à 60 % d'apprentis pré-bac d'ici 2027, soit 300 000 jeunes en plus. Pour cela, tous les leviers sont actionnés pour alimenter le marché très lucratif de la formation professionnelle et de l'apprentissage en particulier.

La réforme de Grandjean, c'est dans ce cadre, la refonte de la carte des formations qui prévoit, d'ici la rentrée 2027, la transformation d'au moins 15 % de la carte des formations avec la volonté de fermer les formations actuelles décrétées "non-insérantes". C'est surtout à terme l'organisation du transfert des formations sous statuts scolaires vers l'apprentissage qui est organisé, soit par modification de l'offre de

formation et/ou des référentiels de diplômes, soit par fermeture et réouverture dans les CFA privés de formations, notamment en tertiaire car c'est là qu'il y a le plus de marge à se faire, soit par développement de l'apprentissage en GRETA ou en mixité des parcours et des publics, notamment pour les formations industrielles.

Les enseignants seraient consultés dans chaque EPLE, alors que l'on sait déjà que les inspecteurs sont écartés du processus et que les décisions d'ouvertures et de fermetures se prennent ailleurs dans l'intérêt économique supposé de notre région mais surtout de certaines entreprises. Comment accepter que la carte des formations soit fixée en fonction des besoins locaux et immédiats des entreprises sans prendre en compte les aspirations des élèves ?

Alors que le grand bouleversement n'a pas encore commencé puisqu'il est prévu pour la rentrée 2025, on voit bien que dès cette année, quand il s'agit de fermeture, les établissements vont être mis devant le fait accompli et informés à la dernière minute...

Ces mesures entraîneront de facto des suppressions de postes ou des reconversions forcées de PLP, et pour les jeunes scolarisés en LP, des difficultés toujours plus accrues à trouver des formations professionnelles initiales sous statut scolaire dans lesquelles ils pourraient être accueillis et espérer atteindre un premier niveau de qualification.

Pour améliorer le service public de l'Éducation nationale, faire réussir tous nos élèves et élever leur niveau de qualification, il faut des moyens. Vous le savez, 484 suppressions d'emplois sont à nouveau annoncées pour la rentrée prochaine. Qui peut oser parler d'ambition pour notre jeunesse et faire de tels choix budgétaires ? L'ensemble de ces mesures ne sont ni dans l'intérêt des élèves ni dans celui des personnels. Avec les personnels, nous refusons ce projet : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels.

La FSU rappelle le rôle fondamental de la formation initiale sous statut scolaire qui doit être portée jusqu'à 18 ans pour tous les jeunes. Ce temps de formation initiale des jeunes doit leur permettre d'acquérir une culture commune qui fait sens pour eux. Elle doit unir l'ensemble d'une génération par l'acquisition de savoirs permettant de comprendre le monde, d'évoluer dans une société apaisée et d'accéder à l'émancipation. Cette formation doit être globale, complète et permettre, pour les jeunes de lycée professionnel, d'acquérir une formation initiale solide leur permettant d'évoluer professionnellement. Loin d'une vision adéquationniste formation/emploi, elle doit permettre aux jeunes qui s'y inscrivent librement, par un choix éclairé, d'acquérir l'ensemble de cette culture commune tout en les préparant à un métier. Cette formation ne doit pas les enfermer et doit leur permettre de changer de spécialité ou de voie du lycée si tel est leur choix. Elle doit aussi leur garantir de pouvoir poursuivre leurs études dans le supérieur.

Comme notre institution n'anticipe plus rien les menaces qui pèsent déjà sur les poursuites d'étude en BTS vont s'accroître et s'accélérer, et tout particulièrement dans les secteurs de production et en premier industriel qui pourtant feraient l'objet dit-on des attentions du pouvoir. Le vivier de bacheliers Pro déjà faible risque de se tarir encore davantage et nos jeunes priorisent la petites rémunérations de l'apprentissage à la qualité de leur formation au risque de voir disparaître pour toujours les sections de BTS et les enseignants experts qui les animent. Aujourd'hui les BTS survivent grâce à quelques retours, de l'université, d'étudiants après avoir été berné par PARCOURSUP. C'est pour la FSU une ALERTE que nous lançons déjà depuis plusieurs années et qui n'est toujours pas perçue. Adieu alors les hypothèses de réindustrialisation car sans professionnels, sans techniciens supérieurs c'est une fable.

La multiplication des Mentions Complémentaires de la Carte des Formations présentée ici qui n'apporteront pas de niveau de qualification supplémentaire, le bac + 1 n'existant pas dans les grilles salariales, et les réductions de capacité notamment en filières tertiaires sont la preuve de la volonté d'une tentative d'adéquationnisme avec le marché du travail des Hauts de France dont en fait on ne sait rien à moyen terme, et

qui nie les aspirations de nos élèves. C'est au monde du travail de s'ajuster aux choix et attentes des élèves, et non l'inverse, en proposant des salaires et conditions de travail plus attractifs dans les métiers dits "en tension".

Par ailleurs où sont les formations nécessaires au trafic fluvial attendu sur le canal Seine Nord Europe, sur l'eau et sur les rives des métiers rares sont pourtant nécessaires, l'éducation nationale n'accompagnera pas ce grand projet ? Tout sera-t-il offert au centre de formation privé ?

La FSU rappelle, que consulter les représentants des personnels à tous les niveaux de décision, en amont et en aval, est une nécessité dans l'intérêt du service public d'Éducation. Les organisations syndicales représentent les apprenants et les personnels de la formation en dehors de toute pression extérieure. La FSU demande à être consultée au niveau des bassins emplois-formations, nouveau lieu de décision sous la direction des sous-préfets.

Nous remercions les services de nous avoir fourni les documents en amont de la réunion, mais regrettons cependant leur teneur lacunaire : pas d'indication sur le fait que ce soit des sections ou demi-sections qui sont ouvertes ou fermées, pas de motif donné, ni d'explication sur les "basculés" ouvertures/fermetures, pas de mention du caractère initial ou en alternance des formations ouvertes. Il est regrettable que ces précisions n'aient pas été communiquées et que nous devions les demander en séance.